

programmes et de certaines bases de défense au sein des divers rouages de commandement de la nouvelle organisation de défense, on se rend compte que le ministre pourrait perdre ce qu'il a gagné à moins que le ministère n'agisse avec efficacité, application et promptitude dans la mise en vigueur des nouveaux programmes au sein de la nouvelle organisation.

Ce qui me préoccupe particulièrement à l'égard du programme, c'est la nouvelle désignation des diverses bases militaires au Canada et les divers aspects de la structure de commandement dans laquelle elles s'intégreront. Je ne saurais citer un meilleur exemple que celui de l'ancienne base aérienne contiguë à ma propre ville. C'est l'une des bases aériennes d'après-guerre les mieux outillées et les mieux développées, mais depuis deux ans, parce qu'on ne savait pas précisément à quoi cette base pourrait servir, son rôle est resté bien vague.

Le maintien de cette base entraîne un gaspillage de fonds publics, car il est reconnu qu'elle fera partie du nouveau commandement de l'instruction militaire; on y maintient donc un personnel civil de base pour l'entretien. Ce sera gaspillage de fonds si la base ne sert pas à un rôle spécifique. Je reconnais qu'il faut du temps pour déterminer dans quelle mesure cette base ou d'autres bases seront incorporées dans le programme. Quoi qu'il en soit, il faut agir avec urgence à cet égard. Sauf erreur, ce commandement n'exerce son autorité que depuis le 1<sup>er</sup> janvier, il n'y a donc que quelques semaines. Toutefois, les Canadiens et le personnel des forces armées comptent que des mesures seront prises à cet égard sans retard.

On s'attend à des mesures non seulement au sujet de commandements précis au sein de la nouvelle organisation, mais aussi de la corrélation et de l'intégration de ces commandements dans l'usage qu'ils feront des diverses bases nécessaires pour toute organisation de défense dans le pays. J'ai remarqué ce que le ministre a dit au sujet du collègue des forces armées et de l'intégration des divers aspects de l'instruction militaire en un seul programme. Cela s'impose et il est bon qu'on s'en occupe. Mais ce n'est qu'un secteur infime parmi tant d'autres qui nécessitent une initiative semblable sans délai.

Un autre point qui me préoccupe dans cet exposé général concerne les effectifs de nos forces armées et les programmes de recrutement. Il s'agit de la nécessité d'agir rapidement pour la mise en œuvre de la deuxième étape du programme d'intégration

car, le programme d'intégration et la crainte d'en subir les contre-coups, ayant démoralisé nos militaires, l'effectif a baissé et le recrutement a ralenti, à tel point qu'il y a un an, alors que nous examinions les crédits, on parlait de la mise à la retraite prématurée de pilotes de l'aviation parce qu'on n'avait pas besoin d'eux.

Et aujourd'hui, nous n'avons pas assez de pilotes dans l'aviation. Nous manquons de pilotes, de techniciens et de personnel dans bien d'autres secteurs des forces armées. Tout cela prouve l'urgence de donner suite à ce que j'ai appelé, faute de mieux, la deuxième étape du programme d'intégration.

J'aimerais soulever un point ou deux au sujet du maintien de la paix. Cette question aussi se rattache à notre politique: où allons-nous? quels sont nos buts? combien de temps encore continuerons-nous d'assumer nos responsabilités dans le maintien de la paix à Chypre? ces dépenses sont-elles vraiment légitimes? Les dépenses sont lourdes car le Canada en assume toute la charge, donnant ainsi le bon exemple au monde entier. Mais notre façon d'agir est-elle efficace? Ou sommes-nous entraînés dans une situation passive qui permet aux Nations Unies et autres pays responsables de l'aspect politique de laisser aller les choses, parce que le Canada et quelques autres nations sont prêtes à prêter main forte et à payer plus que leur écot dans les opérations du maintien de la paix?

C'est, je crois, un autre domaine où les affaires extérieures et la défense doivent collaborer étroitement à la mise sur pied de la ligne de conduite. J'ai mentionné Chypre. Que dire des 1,000 militaires qui font partie depuis des années de la troupe d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient? Nous entendons dire que nos troupes là-bas sont démoralisées, que tout y est dans un état de stagnation et qu'elles estiment ne rien faire de valable. Est-ce seulement parce qu'on manifeste de l'apathie à l'égard de l'aspect politique de ces problèmes et qu'on ne s'efforce vraiment pas de les résoudre et de mettre fin à cet état de choses?

Nous dépensons des sommes élevées dans cette région et le Canada est disposé à faire ces dépenses pour aider à préserver la paix mondiale. La plupart des députés sont disposés à appuyer des programmes de ce genre, mais je crois qu'il faudrait prendre garde de ne pas se laisser prendre au piège en adoptant à contrecœur des mesures inutiles. En ce domaine, nous avons instamment besoin d'orientation.